

unef Une place en fac, c'est un droit !

L'INSCRIPTION universitaire se déroule en deux temps : l'inscription administrative, tout d'abord, est la seule légalement reconnue et concerne l'acquittement des droits d'inscriptions et la délivrance de la carte d'étudiant ; l'inscription pédagogique, ensuite, permet l'inscription dans les modules, U.V. et groupes de TP/TD.

Si la démarche paraît simple, la réalité est parfois plus douloureuse. Faute d'un budget suffisant et, par conséquent, de capacités d'accueil, les universités restreignent l'accès à nombre de leurs filières.

Parallèlement, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, par le biais des rectorats, gère cette capacité d'accueil insuffisante par une orientation forcée d'une partie des bacheliers de l'année et par le rejet automatique des dossiers des "bacheliers antérieurs" (... "antérieurs" par rapport aux "bacheliers de l'année").

Ravel

Sur la région parisienne, ce système de gestion des "flux" s'appelle RAVEL. Ce système permet certes au plus grand

nombre de trouver une inscription correcte mais, chaque année, entre 5 et 10% des bacheliers se retrouvent "sans fac" ou avec des affectations délirantes : l'exemple d'une bachelière qui, l'an dernier, demandait Psycho à Paris 7 et qui s'était retrouvée affectée en Philo à Paris 1 illustre le type de cas qui se présente tous les ans aux militants de l'UNEF.

Qui plus est, de nombreux bacheliers acceptent des affectations ne correspondant pas à leur choix principal soit par la filière, soit par la fac d'affectation. Le système RAVEL oblige le futur bachelier à indiquer plusieurs filières et plusieurs facs, ce qui ouvre la porte à une interprétation douteuse des choix du candidat à l'inscription.

Sur ce type de cas, les statistiques sont muettes puisque les victimes restent isolées derrière leur clavier de Minitel. En revanche, les "sans facs" sont comptabilisés par le Rectorat (en tout cas ceux qui se manifestent auprès de lui !) : il a en effet obligation d'inscrire les bacheliers de l'année.

En mettant en place RAVEL, les rectorats souhaitaient gérer la pénurie de place en fac de manière

discrète, à l'abri des regards et au mépris du choix des bacheliers : les "responsables" gèrent des dossiers en fonction d'impératifs budgétaires, tant pis si les vœux du bacheliers ne sont pas respectés!

Gagner sa place en fac

Pour ceux qui sont victimes de ce système, une seule solution : la lutte ! C'est ce que propose l'UNEF tous les ans aux "sans fac" en les aidant à se rassembler et à rencontrer les responsables mais sans décider à leur place des modes d'actions.

En cas de difficultés, quelques recours :

✗ **Fiche rectorale** : elles sont mises en route quelques semaines après les résultats du Bac et distribuées sur chaque fac à tous les bacheliers de l'année qui sont sans affectation;

✗ **SOS Inscription** : pour rassembler les "sans facs", l'UNEF met en place ce système afin d'aider à résoudre les problèmes d'inscription, de manière collective essentiellement ; pour tout renseignement, contacter l'UNEF.

Si vous (ou votre petite soeur, ou votre chien,...) avez des problèmes d'inscription ; si vous cherchez des informations sur la fac...



UNEF-Jussieu

☎ : 44 27 68 36

Local : Bât T (préfabriqués au pied de la tour 65)



Bienvenue à amiante Jussieu !

Et voilà ! Vous venez d'avoir votre bac et vous arrivez à la fac, lieu de savoir suprême et d'émancipation intellectuelle. Vous êtes décidé à vous inscrire, mais (ô surprise) cette démarche qui semble évidente, ne l'est pas tant que cela -cf. verso-. Une fois surmonté cet obstacle vous pourrez apprécier librement une architecture plus que surprenante. En effet les plans du campus auraient été prévus pour un pays sud-américain aux conceptions pédagogiques très "douteuses". De plus l'état de délabrement des locaux ne fait que contribuer à l'ambiance générale. Mais si la durée de vie du campus semble compromise, la notre ne l'est pas moins : **Jussieu est une fac amiantée**, et peut-être nous aussi bientôt. L'amiante est un matériau anti-incendie utilisé massivement pendant les années 60, excellent isolant (dont la France reste le premier producteur au monde), mais qui malheureusement est mortel pour les humains. Avec un peu de chance, vous serez la dix-septième victime de l'amiante à Jussieu. Ne vous

inquiétez pas : le traitement pour le cancer est toujours remboursé par la sécu.

Pour sortir de ces soucis quotidiens, rendez vous dans les quelques espaces de repos et de convivialité dont vous disposez à présent ... enfin, si vous en trouvez. En effet, à part le resto-U, la cafet et quelques bibliothèques (où vous ne pourrez de toutes façons pas travailler) il n'y a aucun foyer, pas de jardins, seulement la grisaille carcérale du chantier de la rue Cuvier, des sous-sols, des terrains vagues, de blêmes préfabriqués attribués aux organisations syndicales... Seul échappatoire accessible : le Jardin des Plantes, au printemps et en été.

Si jamais vous comptez faire des rencontres, évitez de vous attacher aux étudiants étrangers : **votre ami risque de se faire expulser dans quelques mois**, via les différentes lois et circulaires xénophobes. Mais peut-être n'êtes vous venu à l'université que pour étudier. Dans ce cas vous ne manquerez de rien, à part de profs et de matériel ;

sans compter les photocopiés de cours et d'exercices, si vous n'avez pas les moyens de les acheter.

Enfin, nous vous souhaitons :

✗ d'entretenir d'excellents rapports avec vos professeurs : l'anonymat des copies étant loin d'être appliqué.

✗ de trouver les moyens (*ne comptez pas trop sur les bourses*) de continuer vos études, dans la limite des places disponibles (*la pénurie budgétaire poussant les universités à pratiquer une sélection accrue*).

✗ de réussir à trouver un emploi quel que soit votre niveau d'études ; surtout si, entre temps votre diplôme a perdu sa valeur nationale, via la progressive mise en cause de l'éducation en tant que service public.

Face à l'ensemble des problèmes qui se posent à l'université deux possibilités existent : subir ou réagir. À l'UNEF-Jussieu nous avons fait le deuxième choix : contribuer à la vie de l'université ; nous organiser pour faire respecter nos droits, et en gagner de nouveaux.

Réforme Bayrou : attention danger !

Le ministre de l'éducation, F. Bayrou, vient d'annoncer une nouvelle réforme pour l'université. Il reprend des vieilles recettes qui ont déjà montré leurs limites, mais aussi différentes mesures qui nous semblent dangereuses pour l'université publique et les étudiants. **Le tout sur fond de désengagement de l'État dans le financement de l'éducation :**

✗ la réorganisation des premiers cycles en 4 semestres ne semble viser qu'à faire des économies et ne poursuit visiblement aucun but pédagogique.

✗ la généralisation du tutorat (aide à l'encadrement par des étudiants qui sont en fin de cursus) peut sembler positive lorsqu'aujourd'hui un professeur est en face de 300 élèves. Malheureusement la question d'un recrutement de personnel à

la hauteur des besoins n'est pas résolue pour autant.

✗ les stages en entreprise seront multipliés. Alors qu'aujourd'hui il n'y a aucun contrôle sur ceux-ci, et qu'ils deviennent trop souvent des emplois mal payés (ou pas du tout), cette mesure vise à accuser encore une fois l'université comme responsable du chômage.

✗ le transfert de la propriété des locaux de l'État vers les établissements, rappelle les vieux fantômes de la privatisation.

✗ **Vigilance** : la refonte du système de bourses dans deux ans ne peut que nous inquiéter dans une situation où aucun moyen supplémentaire n'est débloqué.

✗ et surtout F. Bayrou ne résoud en rien le principal problème de l'université, qui reste le problème des moyens : manque de profs, de locaux et de matériel.

**PROCUREZ VOUS
LE GUIDE DE
L'ÉTUDIANT DE
JUSSIEU (5F).**

des questions sur votre cursus.

des solutions à vos problèmes.

des questions sur le fonctionnement de l'université.